

**Perspectives
économiques et financières
préélectorales de
*2014-2015 à 2017-2018***

Perspectives économiques et financières préélectorales de 2014-2015 à 2017-2018

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Internet: www.gnb.ca/finances

Le mardi 24 juin 2014

ISBN # 978-1-4605-0485-7

Table des matières

Avant-propos du ministre	4
Résumé.....	5
Perspectives économiques	6
Économie mondiale	7
États-Unis	7
Canada	8
Nouveau-Brunswick.....	9
Risques et hypothèses principaux associés aux perspectives économiques	13
Évolutions depuis le budget de 2014-2015.....	14
Analyse de sensibilité	15
Perspectives financières	16
Perspectives financières de 2014-2015.....	16
Plan financier pluriannuel	17
<i>Loi sur la transparence et la responsabilisation financières</i>	19
Sources des recettes provinciales	19
Recettes autonomes.....	20
Transferts fédéraux.....	22
Risques et hypothèses clés relatifs aux recettes	22
Dépenses	23
Risques clés relatifs aux dépenses.....	24
Dette nette	25
« Règles empiriques » concernant l'établissement des coûts des engagements électoraux.....	26
Indicateurs de recettes	26
Indicateurs de dépenses.....	29
Conclusion	30

Avant-propos du ministre

Notre gouvernement a démontré son engagement à faire preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilité de façon constante. En réalité, selon l'Institut C.D. Howe, le Nouveau-Brunswick est reconnu comme l'un des gouvernements affichant la plus grande transparence sur le plan fiscal au Canada.

Le document *Perspectives économiques et financières préélectorales de 2014-2015 à 2017-2018* a été préparé en conformité avec la *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* qui, entre autres dispositions, requiert que le ministre des Finances publie des perspectives économiques et financières pluriannuelles au moins 90 jours avant une élection à date fixe.

Pour davantage de transparence, il est également prévu par la Loi que les états financiers vérifiés de l'exercice 2013-2014 du gouvernement provincial ainsi qu'une mise à jour financière et économique du premier trimestre relative au budget 2014-2015 seront publiés dans les prochains mois.

Les perspectives développent les prévisions économiques et financières comprises dans le budget 2014-2015. Le rapport fournit les renseignements suivants :

- prévisions macroéconomiques utilisées pour élaborer le plan ;
- estimations des revenus et charges telles que présentées dans le plan ;
- risques et hypothèses pris en compte dans l'élaboration du plan.

Le présent rapport remplit l'engagement pris par le gouvernement de fournir plus d'informations sur la situation financière du gouvernement provincial en vue de renforcer la responsabilisation et la transparence du processus électoral à l'égard de la population néo-brunswickoise. Il comprend également des renseignements de base généraux visant à aider les partis politiques dans l'établissement des coûts de leurs engagements électoraux, tels que définis par la *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières*.

Des renseignements supplémentaires sur les perspectives économiques et la situation financière du gouvernement provincial sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante : <http://www.gnb.ca/finances>.

Blaine Higgs

Ministre des Finances

Résumé

La *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* prévoit un surcroît de transparence et de responsabilisation pour les finances de la province ainsi qu'une gestion plus responsable. À cet effet, la Loi prescrit la diffusion de perspectives préélectorales économiques et fiscales pluriannuelles au moins 90 jours avant la date des élections à date fixe.

Le rapport porte sur les prévisions économiques et financières tirées du budget de 2014-2015, notamment les hypothèses, les risques et les interdépendances, il fournit au gens du Nouveau-Brunswick des connaissances plus détaillées de la situation financière de la province et assure aux partis politiques une base sur laquelle s'appuyer dans l'établissement des coûts des engagements électoraux.

En ce qui concerne l'économie :

- L'économie du Nouveau-Brunswick devrait afficher un gain d'activité et une ampleur accrue en 2014 et 2015.
- Un potentiel de croissance attend l'économie du Nouveau-Brunswick avec plusieurs projets et développements éventuels touchant les ressources naturelles et l'énergie qui se profilent à l'horizon.
- La conjoncture mondiale, notamment la performance de notre principal partenaire commercial aux É.-U., constitue un risque pour l'économie de la province.
- À ce jour, plusieurs indicateurs clés dont l'emploi, les investissements, l'inflation des prix à la consommation et les revenus évoluent tous selon les attentes fixées pour l'année 2014.
- Le commerce de gros et de détail a affiché une croissance supérieure aux prévisions pour commencer l'année mais les ventes manufacturières ont accusé un début d'année lent malgré des gains enregistrés dans la fabrication de produits en bois.
- La faiblesse du secteur minier continue de plomber la croissance dans le secteur des exportations mais, dans la seconde moitié de l'année, les modestes gains enregistrés dans l'ensemble pour les exportateurs du Nouveau-Brunswick devraient être plus manifestes.
- L'examen actuel des prévisions du secteur privé pour 2014 indique une croissance de l'ordre de 1,2 % pour le Nouveau-Brunswick conforme aux attentes du ministère des Finances (+1,1 %).
- L'information actuellement disponible confirme les projections de croissance économique du budget de 2014-2015.

En ce qui concerne la situation financière :

- Le plan financier pluriannuel compris dans le budget de 2014-2015 prévoit un retour à l'équilibre d'ici 2017-2018.
- Le plan rend transparente la nécessité de nouvelles initiatives de la part du gouvernement durant les trois prochaines années ainsi que la nécessité du maintien d'une gestion responsable et d'une recherche permanente de gains d'efficacités opérationnelles pour assurer le retour à l'équilibre.
- Les projections de recettes tiennent compte de la montée en puissance de l'économie et de la croissance de l'enveloppe fédérale de transferts, mais elles resteront légèrement inférieures aux tendances de croissance historiques à court terme.
- Au nombre des principaux risques associés aux recettes figurent le rendement de l'économie, d'éventuels ajustements au titre des exercices antérieurs liés aux sources des recettes perçues ou estimées par le gouvernement fédéral, les prix mondiaux des produits de base des ressources naturelles et les résultats financiers d'entités telles qu'Énergie NB.
- Les projections de charges reflètent les décisions politiques gouvernementales et la légère pression sur la croissance des programmes ou services, les rajustements salariaux, le coût du service de la dette publique et l'amortissement de divers projets d'immobilisation.
- Les principaux risques associés aux charges comprennent les incidents inattendus tels que les incidents météorologiques qui ont une incidence sur les dépenses publiques et les augmentations massives de la demande pour des programmes ou des services.
- Le plan financier pluriannuel est conforme aux dispositions de la *Loi sur la transparence et la comptabilisation financières* qui prescrit la réduction du déficit d'au moins 125 millions de dollars et une amélioration du rapport dette nette et PIB.

Perspectives économiques

Les parties suivantes fournissent des renseignements détaillés sur l'environnement extérieur et les principaux moteurs des économies nationale, étatsunienne et internationale qui ont des répercussions sur le Nouveau-Brunswick. Ces renseignements fournissent des détails supplémentaires sur les prévisions économiques comprises dans le budget 2014-2015 et sont axés sur les principaux moteurs du rendement de l'économie provinciale et leurs conséquences potentielles sur la situation financière.

Les prévisions économiques sont telles que présentées dans le budget 2014-2015, sauf lorsqu'elles sont accompagnées d'informations plus récentes comme pour ce qui est du

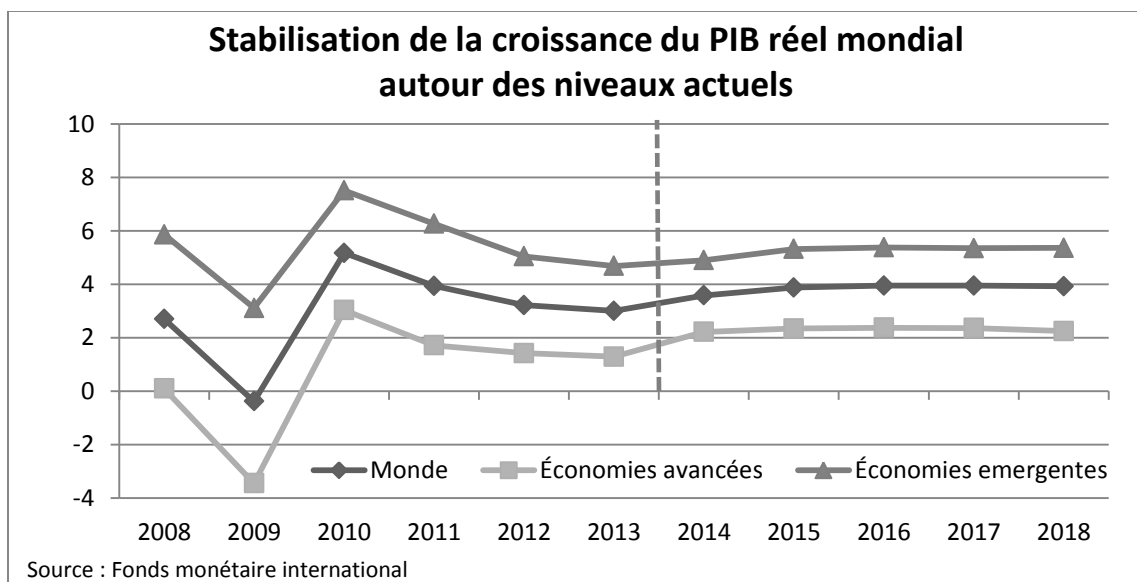
rendement jusqu'à ce jour de 2014. Toute information actualisée sera clairement indiquée.

Économie mondiale

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel sera à nouveau attribuable aux économies de marché émergentes en 2014. Comme indiqué dans le rapport du printemps du Fonds monétaire international (FMI) sur les perspectives de l'économie mondiale, la production mondiale devrait progresser de 3,6 % en 2014 avec une croissance de 4,9 % des économies émergentes, à la hauteur des attentes exprimées dans les perspectives de janvier 2014.

La croissance dans la zone euro devrait connaître une augmentation modeste en 2014, en raison d'un resserrement budgétaire moins intense, d'une demande extérieure plus solide et d'une amélioration graduelle des conditions du crédit au secteur privé. Les principales économies de la zone euro – l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne – devraient toutes afficher une croissance plus forte en 2014 qu'en 2013. L'économie du Royaume-Uni présente également des signes de progrès.

En 2014, la Chine et l'Inde seront les principaux moteurs de la croissance parmi les économies des pays émergents et en développement. Toutefois, le rythme de l'activité économique dans ces pays sera ralenti en raison de la faible croissance de leurs partenaires commerciaux et du ralentissement de l'activité intérieure.

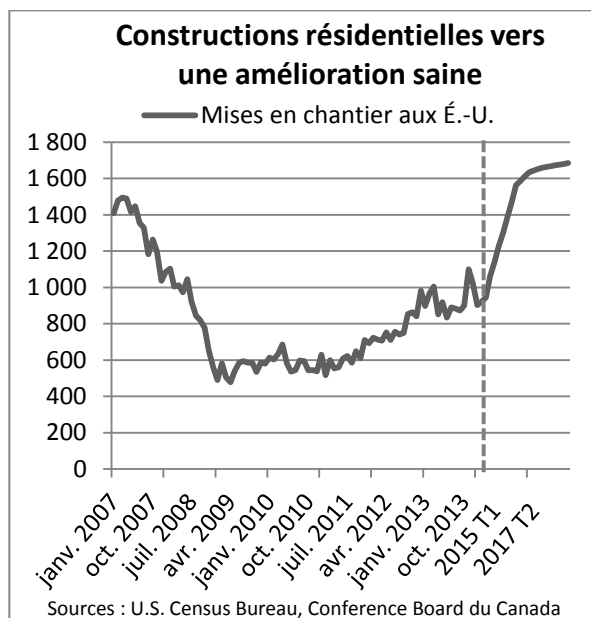
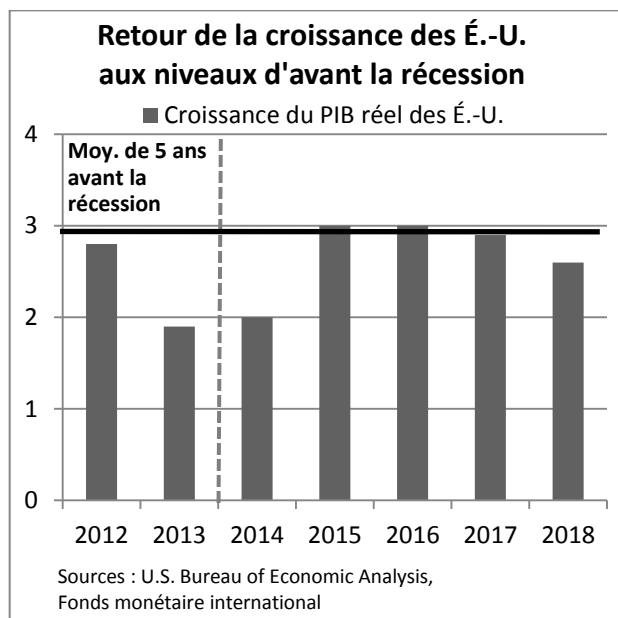


États-Unis

Dans sa révision annuelle de l'économie américaine, le FMI a revu de 0,8 points de pourcentage à la baisse sa prévision de croissance pour l'établir à 2,0 % pour 2014, et ce en raison des rigueurs de l'hiver, des difficultés du marché immobilier et de la faiblesse de la demande internationale. Le FMI a précisé, malgré cette révision à la

baisse, que la reprise économique est bien engagée et que la croissance devrait dépasser son potentiel pour le restant de l'année et le début de 2015.

Les risques qui pèsent sur la reprise américaine sont surtout liés à l'affaiblissement de la demande intérieure du secteur privé si les effets de la réduction automatique des dépenses du gouvernement fédéral, des hausses d'impôt et du durcissement récent des conditions de financement sont plus importants que prévu.



Bien que l'activité sur le marché immobilier ait récemment donné des signes de faiblesse, elle devrait poursuivre sa tendance à la hausse. La National Association of Home Builders prévoit que le nombre de mises en chantier atteindra 1,1 million d'unités en 2014, soit une augmentation d'environ 25 % par rapport au niveau de 2013 mais qui est encore bien inférieure aux niveaux antérieurs à la récession. Ces améliorations aux conditions de construction de logement devraient avoir des retombées positives sur l'industrie des produits forestiers au Nouveau-Brunswick.

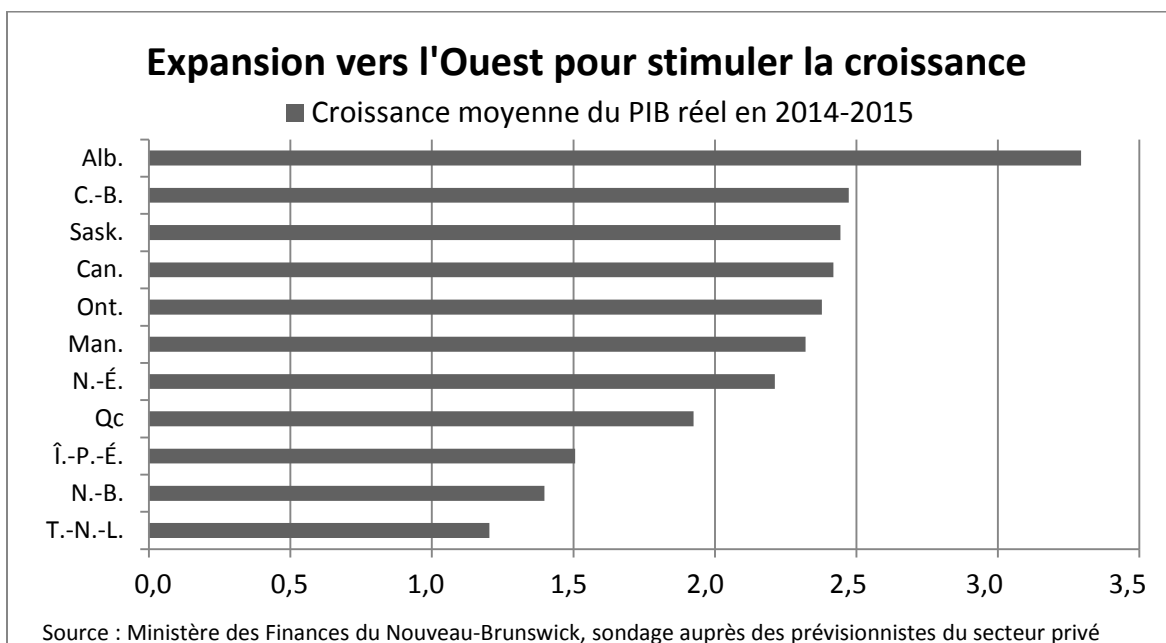
Canada

Selon la Banque du Canada, l'économie canadienne devrait croître de 2,3 % en 2014, légèrement en baisse par rapport aux prévisions de 2,5 % du budget 2014-2015. À la suite d'une performance plus faible que prévu en 2013, la Banque prévoit que l'économie poursuivra sa dynamique au cours des années 2014 et 2015, à mesure que l'intensification de la croissance mondiale et que le récent repli du dollar canadien amélioreront les perspectives de croissance.

La consommation des ménages devrait avoir une incidence positive sur la croissance en 2014, grâce à l'accroissement du revenu disponible. Les conditions de crédit continuent de favoriser les dépenses des ménages avec des taux d'emprunt effectifs à bas niveaux et une stabilisation des ratios dette-revenu dans les ménages canadiens.

L'assainissement des finances publiques au sein des gouvernements devrait diminuer quelque peu en 2014, d'où l'augmentation de la contribution des dépenses publiques dans l'activité économique. Toutefois, il faudra attendre 2015 pour que la contribution des gouvernements à la croissance économique globale commence à se renforcer. Un rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme et une augmentation des investissements des entreprises devraient soutenir des perspectives de plus forte croissance et compenseront un ralentissement de l'activité sur le marché de l'habitation.

Le niveau élevé des prix des produits de base, en particulier des produits énergétiques, continuera de soutenir une croissance économique en deux étapes dans les provinces canadiennes. Selon les prévisions du secteur privé, la croissance économique devrait s'intensifier dans les provinces qui produisent de l'énergie. L'amélioration des perspectives de croissance globale entraînera également une hausse de la croissance dans les provinces qui ne disposent pas de ressources abondantes, bien qu'à un niveau inférieur.

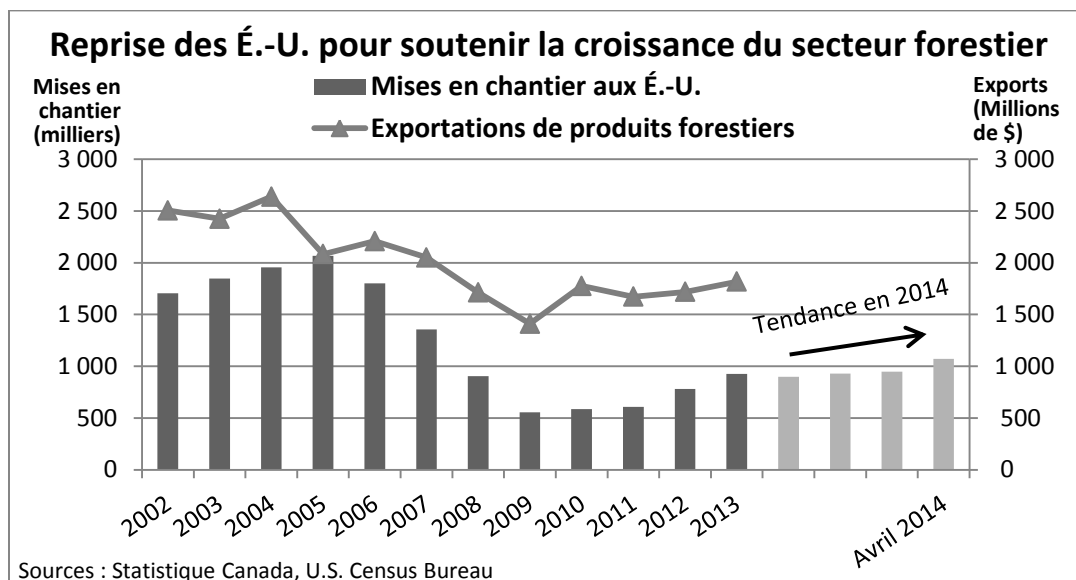


Nouveau-Brunswick

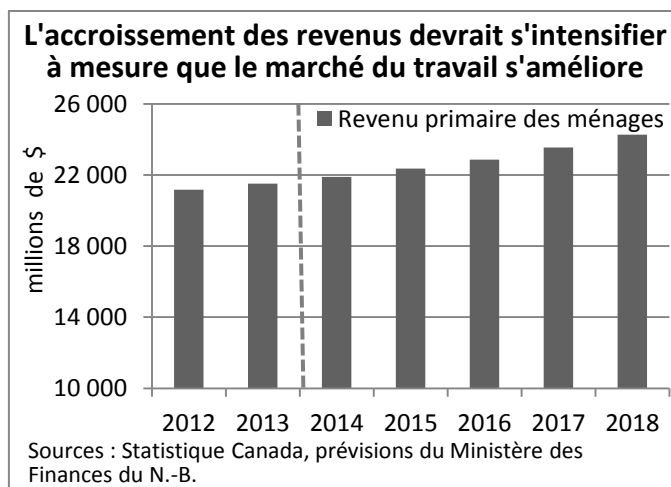
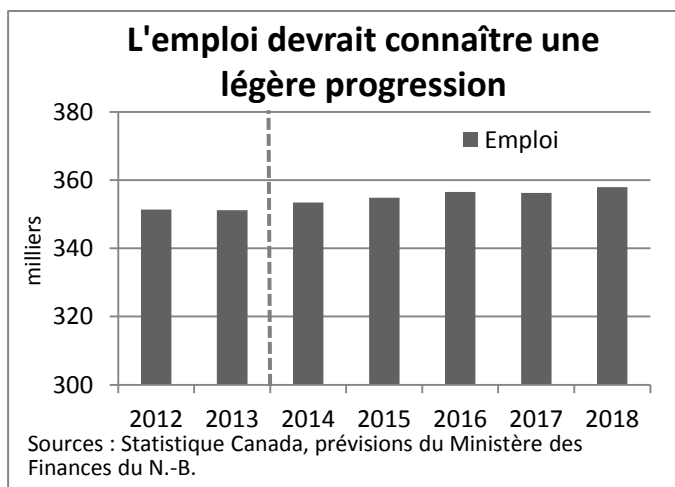
Dans le budget 2014-2015, le ministère des Finances prévoit une amélioration de la croissance du PIB réel de 1,1 % en 2014, ce qui correspond à l'estimation du consensus des prévisionnistes du secteur privé (1,2 %). Une économie intérieure plus forte en 2014 sera soutenue par une légère amélioration de l'activité d'investissement – grâce aux gains dans les secteurs primaire et agricole – et par une reprise des exportations de ressources naturelles.

Comme le nombre de mises en chantier aux États-Unis devrait s'élever à 1,1 million d'unités en 2014 et à 1,5 million en 2015, les exportations de produits forestiers

devraient enregistrer des gains solides. Dans l'ensemble, le commerce international devrait être renforcé davantage par la faiblesse du dollar canadien.



S'appuyant sur la dynamique haussière au cours de la deuxième moitié de 2013, l'emploi au Nouveau-Brunswick devrait s'accroître en 2014. Les gains d'emploi profiteront de l'accroissement de l'activité dans les secteurs forestier et commercial, mais la croissance de l'emploi restera relativement stable tant que les grands projets proposés ne se seront pas concrétisés.



La croissance du revenu primaire des ménages devrait demeurer limitée jusqu'à ce que le marché du travail provincial affiche une amélioration soutenue, entraînant une légère croissance des dépenses de consommation à moyen terme.

En raison de la nécessité d'atteindre un équilibre budgétaire durable, tous les ordres du gouvernement verront des limites à la mesure dans laquelle ils peuvent contribuer à la croissance économique à court terme. Toutefois, le ralentissement économique qui en

découlera devrait s'atténuer à mesure que les gouvernements retrouvent un équilibre budgétaire.

Pour ce qui concerne 2015, la vigueur renouvelée aux États-Unis et au Canada devrait continuer de renforcer les exportations de la province. En outre, il existe des possibilités haussières dans le secteur minier, grâce à l'augmentation de la production des petits producteurs de métaux communs. Étant donné la reprise anticipée de l'activité, on prévoit actuellement que la croissance du PIB réel progressera jusqu'à 2,1 %.

La construction de la mine de tungstène de Sisson Brook devrait être une source de croissance pendant la période allant de 2014 à 2016 si le projet obtient l'approbation réglementaire requise. Cette approbation se traduirait par des investissements considérables aux étapes de développement et de construction, et la production permettrait de conserver des emplois et de maintenir une importante activité économique pendant toute la durée du projet, soit 27 ans.

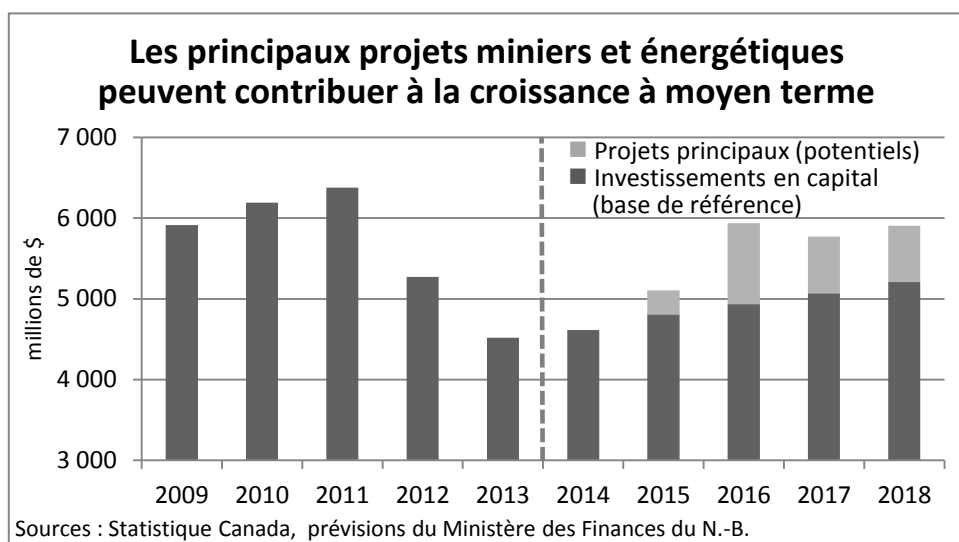
De plus, Trevali embauche les anciens employés de la mine Brunswick qui a fermé

pour sa mine Caribou, près de Bathurst. La durée de vie prévue de la mine de zinc-plomb-argent est d'environ 6,3 ans et la corporation prévoit d'embaucher environ 300 employés. La mine devrait être pleinement opérationnelle d'ici mars 2015.

Le projet d'oléoduc d'Énergie Est offre d'intéressantes perspectives économiques après son approbation réglementaire en 2015. À elle seule, l'étape de la construction s'accompagne de dépenses d'investissement de 2 milliards de dollars sur un horizon de trois ans.

L'Accord économique et commercial global (AECG) ouvrira le marché de l'Union européenne aux exportateurs du Nouveau-Brunswick, tout particulièrement dans les secteurs des poissons et fruits de mer et des produits forestiers, permettant une expansion accrue de la croissance du commerce.

À moyen terme, l'exploitation du gaz naturel pourrait stimuler les dépenses d'investissement, la création d'emplois et les revenus de l'État si le projet est économiquement viable.



Principaux indicateurs économiques, Budget 2014-2015
Taux de croissance (%)

	2011	2012	2013*	2014*	2015*	2016-2018*
Comptes économiques						
Produit intérieur brut (nominal)	4,0	0,8	0,5	2,0	3,4	3,6
Consommation finale des ménages	4,7	1,9	0,9	2,4	2,4	2,3
Formation brute de capital fixe	5,7	-5,7	-5,1	3,2	4,2	2,7
Produit intérieur brut (réel) ¹	0,3	-1,1	0,0	1,1	2,1	1,8
Revenus						
Revenu primaire des ménages	4,2	2,2	1,5	1,8	2,1	2,8
Excédent net d'exploitation : corporations	4,9	-12,6	-5,6	2,0	11,2	10,4
Population et population active						
Population (au 1 ^{er} juillet)	0,3	0,2	-0,1	0,0	0,0	0,1
Population active	-0,8	0,6	0,2	0,3	0,0	-0,2
Emploi	-1,2	-0,2	-0,1	0,6	0,4	0,3
Taux de chômage (%)	9,5	10,2	10,4	10,3	10,0	9,1
Taux d'activité (%)	62,8	63,1	63,2	63,2	63,1	62,7
Autres indicateurs						
Ventes au détail ¹	4,8	-0,7	0,7	2,4	2,5	2,3
Indice des prix à la consommation	3,5	1,7	0,8	1,4	1,5	1,6
Mises en chantier	-15,8	-4,4	-13,8	-8,3	4,5	-1,3

Écart en pourcentage, sauf indication contraire.

¹2013 actuel au 24 juin 2014

Sources : Statistique Canada; *2013-2018 Ministère des Finances.

Risques et hypothèses principaux associés aux perspectives économiques

Le ministère des Finances consulte régulièrement des prévisionnistes du secteur privé pour assurer des prévisions économiques raisonnables, prudentes et responsables. Au cours des dernières années, les prévisions du ministère des Finances ont généralement été plus prudentes que celles du secteur privé.

L'apport de modifications à l'environnement économique néo-brunswickois interne et externe pourrait avoir des répercussions non négligeables sur les revenus ainsi que sur la demande de services publics. Les éléments ci-dessous présentent les risques et hypothèses de base compris dans les perspectives financières :

- Aucune perturbation financière ou économique mondiale durable majeure.
- Les économies américaine et canadienne continuent d'évoluer vers des taux de croissance économique à plus long terme.
- La Banque du Canada procèdera à un léger resserrement de sa politique en matière de taux d'intérêt durant le deuxième semestre de l'année 2014 et en 2015.
- Le dollar canadien se maintient dans la fourchette des 90 à 95 cents américains.
- Les revenus des ménages devraient demeurer inférieurs à la croissance tendancielle mais s'améliorer en même temps que les perspectives économiques.
- La croissance des ventes au détail devrait reprendre légèrement, de même que les revenus et l'économie.
- L'inflation devrait graviter vers le point médian de la fourchette cible de 1-3 % visée par la Banque du Canada à mesure que la situation économique s'améliore.
- Les prix des principales denrées d'exportation (p. ex. bois d'œuvre, pâte à papier, potasse, métaux communs, produits pétroliers, alimentation et poisson) demeurent proches des niveaux actuels.
- Les répercussions des projets d'investissement importants proposés en matière d'énergie, tels que l'oléoduc d'Énergie Est ou le développement du gaz naturel ne sont pas intégrées de façon explicite dans les prévisions économiques et pourraient représenter un potentiel de croissance. Cela dit, des prévisions concernant la croissance générale du secteur des ressources naturelles associée aux conditions économiques sont fournies.

Évolutions depuis le budget de 2014-2015

Début 2014, une période d'extraordinaire grand froid a frappé les É.-U. et le Canada avec pour conséquence des résultats décevants au premier trimestre pour ces deux économies. Toutefois, selon des indications plus récentes, le rendement semble se rapprocher des attentes pour les deux économies qui affichent de bons résultats au second trimestre.

Un examen des indicateurs économiques clés du Nouveau-Brunswick suggère qu'on a apporté peu de modifications importantes qui pourraient avoir des répercussions sur les prévisions économiques préparées depuis la présentation du budget. L'emploi, les investissements, l'inflation des prix à la consommation et le revenu correspondent tous aux attentes fondées sur les résultats cumulatifs. Le commerce de gros et le commerce de détail ont affiché une croissance plus forte que prévu au début de l'année et devraient se stabiliser à des niveaux plus durables au fil de l'année.

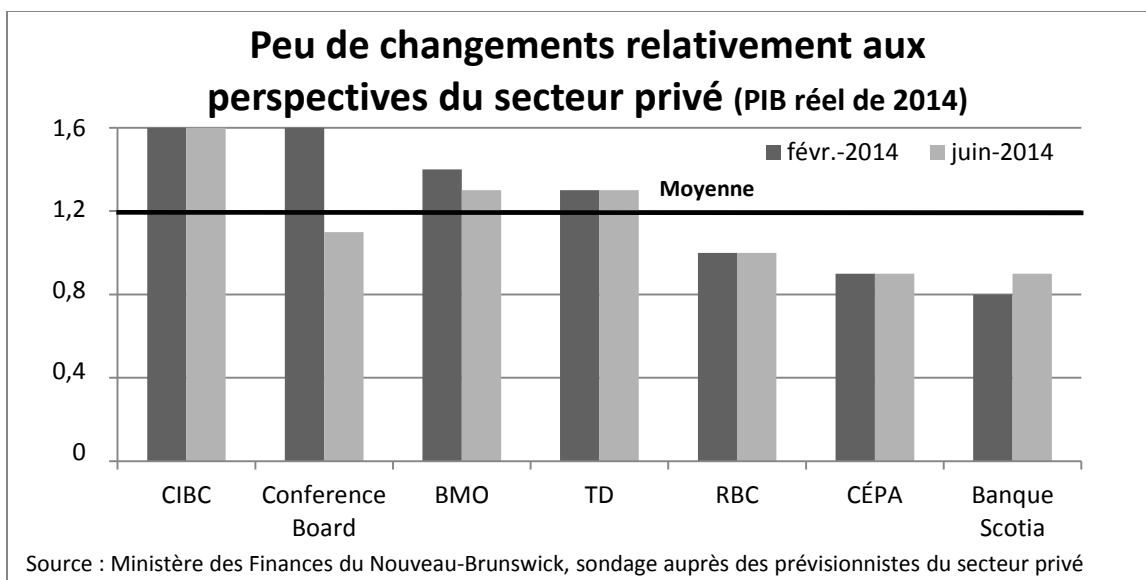
Les ventes des industries manufacturières ont connu un démarrage lent en début d'année mais devraient légèrement augmenter en cours d'année en majorité grâce aux profits tirés de la fabrication de produits du bois. La faiblesse du secteur minier, attribuable en grande partie à la fermeture de la mine Brunswick, continue à limiter la croissance du secteur des exportations. Toutefois, les profits modestes obtenus globalement par les exportateurs du Nouveau-Brunswick devraient devenir plus manifestes au cours du second semestre.

Indicateurs économiques clés du N.-B. pour 2014		
	% de variation	Cumulatif, comparé à l'exercice précédent :
Emploi	0,4 %	janv. - mai
Investissements*	2,1 %	
IPC	1,5 %	janv. - avril
Rémunération hebdomadaire moyenne	2,2 %	janv. - mars
Commerce de détail	2,8 %	janv. - mars
Fabrication	-11,4 %	janv. - avril
Exportations	-15,0 %	janv. - avril

Source : Statistique Canada

*Intentions d'investissement pour l'année 2014

Un examen des dernières prévisions du secteur privé indique également une croissance modeste de l'ordre de 1,2 % pour le Nouveau-Brunswick, ce qui correspond aux attentes du ministère des Finances (1,1 %) et qui est conforme aux données du budget 2014-2015.



Analyse de sensibilité

Les éléments suivants fournissent des estimations des répercussions des modifications durables des composantes clés de la croissance sur le PIB réel du Nouveau-Brunswick, en se fondant sur l'hypothèse que d'autres facteurs demeurent inchangés. La fourchette relativement importante des répercussions reflète une certaine incertitude par rapport aux facteurs à l'origine des changements de croissance.

Répercussions d'un changement de 1 % des variables clés de la croissance du PIB réel			
	Millions de \$	Taux de croissance (%)	Millions de \$ (2007)
Revenu de travail	150-200	0,4-0,6	120-180
Dépenses de consommation finale des ménages	175-225	0,4-0,8	120-240
Investissements	50-75	0,2-0,4	50-100
Emploi*	3 400	0,8-1,2	220-330

*Personnes-années

Les prévisions économiques justifiant les prévisions d'évolution des recettes comportent à la fois des risques positifs et négatifs. Le tableau ci-dessous met en évidence certaines des sensibilités clés qui pourraient découler de changements inattendus des conditions économiques. Ces estimations constituent uniquement des lignes directrices et les résultats réels varieront en fonction de divers facteurs contributifs.

Répercussions d'une sélection d'indicateurs économiques sur les sources de revenus principales

Indicateur	Répercussions estimatives	Modification des recettes potentielle
PIB nominal	325 millions de dollars pour chaque variation d'un point de pourcentage. Peut varier en fonction des éléments de la croissance.	De 50 à 60 millions de dollars selon les sources de croissance.
Revenu primaire des ménages	225 millions de dollars pour chaque variation d'un point de pourcentage.	Entre 15 et 20 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu selon la tranche d'imposition à l'origine du changement.
Ventes au détail	100 millions de dollars pour chaque variation d'un point de pourcentage.	Entre 5 et 10 millions de dollars de TVH.

Ces « règles empiriques » ne sont que des estimations de haut niveau et risquent de ne se concrétiser que sur une certaine période. Un pourcentage important des recettes du gouvernement provincial est reçu par l'intermédiaire des transferts fédéraux ou géré par le gouvernement fédéral, puis est calculé sur la base de données économiques décalées. En outre, les répercussions pourraient être compensées par les changements des droits à péréquation du gouvernement provincial liés au rendement de l'économie.

Perspectives financières

Cette partie est dédiée à la situation financière telle qu'elle est présentée dans le budget 2014-2015, sur la base des perspectives financières. Elle fournit également des renseignements détaillés supplémentaires sur les recettes autonomes et les recettes tirées des transferts fédéraux par grande catégorie.

Perspectives financières de 2014-2015

Le plan financier présenté dans le budget 2014-2015 était basé sur l'information disponible avant le budget du 4 février 2014. Les gouvernements ajustent et mettent à jour leurs plans financiers de façon régulière en fonction des nouveaux renseignements, des engagements, des événements imprévus et des développements économiques. Le Nouveau-Brunswick fournit des mises à jour trimestrielles régulières sur la situation économique et financière au cours de l'année.

Le budget 2014-2015 a maintenu la tendance consistant à gérer les dépenses de façon stricte afin d'assurer une prestation de services gouvernementaux responsable et efficiente. Le budget a tenu compte du fait que l'économie provinciale montre des

signes de reprise et soutient un environnement de croissance accrue qui entraînera une hausse de la croissance des recettes.

En 2014-2015, un déficit de 391,1 millions de dollars est prévu au budget.

En procédant à une gestion stricte des dépenses, la croissance des dépenses sera en deçà des niveaux historiques. La croissance des charges totales sera limitée à 1,9 %, ce qui représente une augmentation de 155,9 millions de dollars par rapport aux estimations révisées du troisième trimestre de 2013-2014. Au total, les dépenses sont estimées à 8,4 milliards de dollars.

Les recettes du gouvernement ont été mises à mal ces dernières années en raison de la faiblesse de l'environnement économique, les recettes ayant en réalité diminué sur une base annuelle lors des deux précédents exercices. En 2014-2015, de meilleures conditions économiques associées à l'aboutissement des modifications fiscales préalablement annoncées et à la croissance de la principale enveloppe de transferts fédéraux pour la première fois depuis de nombreuses années devraient entraîner une hausse des recettes de 4,3 % par rapport aux estimations révisées de 2013-2014 et dépasser les 8,0 milliards de dollars.

Les recettes de 2013-2014 se sont révélées notablement moins élevées que celles indiquées dans les prévisions budgétaires en raison des difficultés économiques et des redressements négatifs sur les exercices antérieurs touchant l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation qui sont gérés par le gouvernement fédéral au nom du gouvernement provincial et sont de nature ponctuelle. Ces conditions ont contribué à gonfler les estimations du taux de croissance des recettes liées aux principales sources de revenus en 2014-2015. Si l'on élimine les redressements sur les exercices antérieurs, la croissance des recettes se situe plus modestement à 2,9 %.

Les Néo-Brunswickois peuvent consulter les divers documents liés au budget et les mises à jour économiques et financières sur le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : <http://www.gnb.ca/finances>.

Plan financier pluriannuel

Dans le budget 2014-2015, le gouvernement présente un plan pluriannuel qui décrit une voie d'amélioration continue vers un excédent de 119 millions de dollars prévu pour 2017-2018.

La croissance des recettes reflètera un équilibre de la hausse des recettes liée à l'expansion de l'économie et à la croissance de la principale enveloppe de transferts. Les prévisions de recettes contenues dans le plan reflètent une économie commençant à se renforcer en 2014, l'aboutissement des modifications fiscales mises en œuvre dans les récents budgets et la croissance de la principale enveloppe de transferts fédéraux après une période de stagnation. Au cours de la période 2015-2016 à 2017-2018, la croissance globale des recettes devrait être relativement conforme à la

croissance nominale de l'économie dans la fourchette de 3,0 à 3,5 %. Alors que ce niveau de croissance des recettes constitue une amélioration notable par rapport aux dernières années, elle demeurera en deçà de la moyenne historique à plus long terme.

Les prévisions en matière de dépenses tiennent compte des décisions du gouvernement en matière de politiques et des pressions associées à la croissance. Les dépenses qui augmentent au cours du plan pluriannuel comprennent, par exemple, les rajustements salariaux requis en vertu de diverses conventions collectives, la croissance de certains programmes et services, les coûts du service de la dette publique et l'amortissement des dépenses liées à divers projets d'immobilisations.

Au cours des dernières années, la croissance tendancielle des dépenses a été fortement réduite et d'importantes économies ont été réalisées dans l'ensemble du gouvernement. En fait, les projections de croissance des dépenses pour la période de 2011-2012 à 2014-2015 devraient se limiter à 0,8 % par an, contrairement à la moyenne de croissance annuelle de 5,9 % durant la période de quatre ans précédente. Toutefois, pour parvenir à retrouver un équilibre budgétaire provincial viable à l'avenir, ce sont à la fois les recettes et les dépenses qui devront continuer d'être gérées minutieusement et de manière responsable.

Dans le cadre du statu quo, les recettes et les dépenses ne sont pas équilibrées. Au cours des trois prochaines années, des recettes additionnelles et des mesures d'économie devront être déterminées pour atteindre les objectifs pluriannuels du plan. Ces dernières ont été déterminées à des fins de transparence dans le cadre du plan pluriannuel. Il incombe au gouvernement, dans un esprit de diligence raisonnable et conformément à son engagement envers une gestion financière saine, de toujours rechercher les opportunités et les gains d'efficacité dans le cours normal des activités tout au long du processus budgétaire annuel et dans la gestion budgétaire courante.

Plan pluriannuel				
(millions de dollars)				
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	<u>Budget</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>
Recettes	8 036	8 281	8 564	8 865
Dépenses	8 427	8 668	8 918	9 046
Réductions dans les recettes / dépenses à déterminer :				
2015-2016		125	125	125
2016-2017			100	100
2017-2018				75
Excédent (Déficit)	(391)	(262)	(129)	119
Source : Discours sur le budget 2014-2015				

Plusieurs grands projets d'investissement existent qui pourraient se concrétiser dans les prochaines années. Advenant l'exécution de ces projets, ou d'autres, et la réalisation d'un rendement supérieur aux prévisions actuelles de l'économie du Nouveau-Brunswick, une hausse des prévisions de recettes provinciales surviendrait qui réduirait par voie de conséquence la nécessité de nouvelles mesures pour l'atteinte des objectifs pluriannuels.

À l'inverse, advenant un affaiblissement de la performance économique plus important que prévu, il pourrait y avoir une pression baissière sur les recettes qui résulterait en un besoin accru de nouvelles mesures pour atteindre les objectifs du plan pluriannuel.

Loi sur la transparence et la responsabilisation financières

Une nouvelle *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* a reçu la sanction royale en mai 2014 pour remplacer la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* existante. Les dispositions de la Loi repense les règles afin de veiller à ce que le gouvernement prenne des mesures adéquates pour rétablir un équilibre financier durable et commence à réduire la dette nette tout en respectant les thèmes stratégiques gouvernementaux touchant une économie plus robuste et une meilleure qualité de vie tout en vivant selon nos moyens.

La *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* contient des dispositions relatives au retour à l'équilibre qui requièrent que lorsque le gouvernement provincial enregistre un déficit au cours de l'exercice précédent, ce déficit soit réduit de 125 millions de dollars durant l'exercice suivant ou que le solde budgétaire redevienne excédentaire. Et si le gouvernement provincial est en position excédentaire, il doit rester dans cette position durant l'exercice suivant. Si les dispositions relatives au retour à l'équilibre ne sont pas respectées, chaque ministre qui était membre du Conseil exécutif au cours de l'exercice serait soumis à une sanction administrative de 2 500 \$ en lien avec l'exercice en question.

Le plan financier pluriannuel satisfait aux dispositions de réduction du déficit de la Loi.

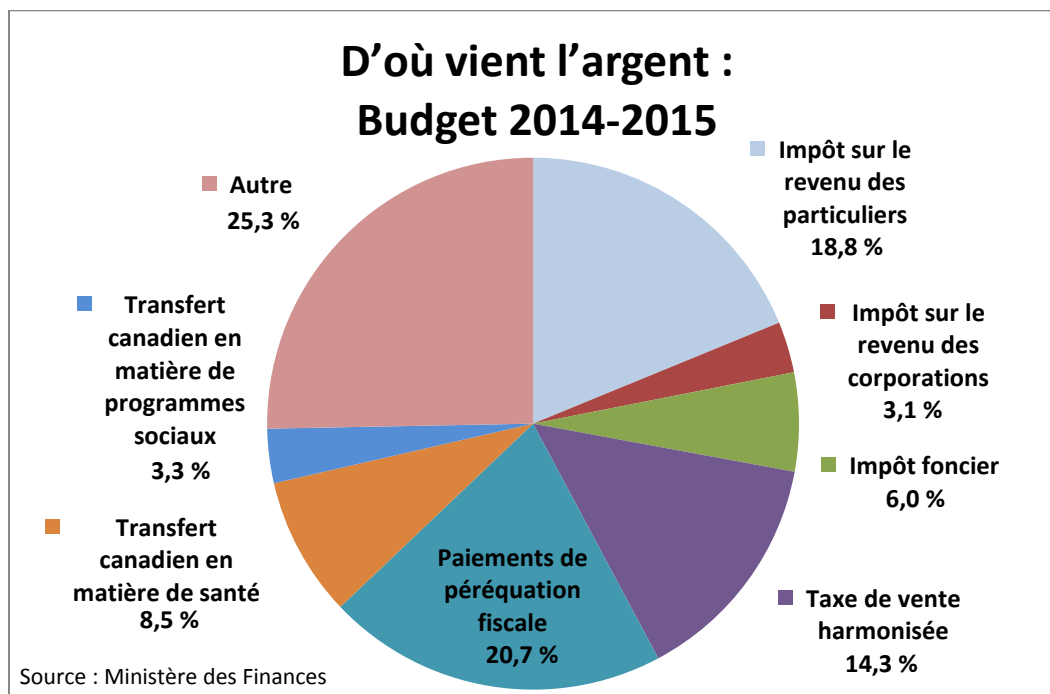
En outre, la Loi traite de l'engagement du gouvernement visant à renforcer la transparence et la responsabilisation en matière d'engagements électoraux. La *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* requerra que les partis politiques enregistrés publient et déposent les estimations des coûts de leurs promesses électorales. Chaque parti politique enregistré devra respecter cette obligation pour avoir droit à son allocation annuelle en vertu de la *Loi sur le financement de l'activité politique*.

Sources des recettes provinciales

Cette partie fournit de l'information sur les principales sources des recettes provinciales. Ces recettes proviennent de diverses sources mais se concentrent dans deux groupes principaux :

- Les **recettes autonomes**, qui comprennent les impôts sur le revenu et les taxes de consommation, les redevances, le rendement du capital investi de groupes tels qu'Énergie NB et d'Alcool NB, les ventes de biens et services, et les recettes issues des loteries et du jeu.
- Les **paiements de transfert fédéraux**.

Le graphique suivant présente les sources de recettes principales dans le budget 2014-2015.



Recettes autonomes

Les prévisions des recettes autonomes provinciales s'élèvent à 5,1 milliards de dollars ou 63,6 % des recettes totales en 2014-2015. Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne des dernières années et démontre que la province compte davantage sur les recettes autonomes.

Le gouvernement provincial peut influencer sur les recettes par l'intermédiaire de ses taux d'imposition et de sa politique budgétaire, mais exerce peu de contrôle direct sur l'économie. En outre, les redressements sur les exercices antérieurs associés aux principales recettes fiscales perçues et gérées par le gouvernement fédéral peuvent avoir des répercussions importantes sur les recettes annuelles, à l'instar du rendement d'entités telles qu'Énergie NB.

Les principales recettes autonomes comprennent :

- L'**impôt sur le revenu des particuliers** qui constitue la source de recettes autonomes provinciales la plus importante, et représente environ 1,5 milliard de dollars. Il est géré et perçu par le gouvernement fédéral. En 2014-2015, la croissance est attribuable à l'aboutissement des changements apportés à l'impôt sur le revenu annoncés dans le budget 2013-2014, à une croissance économique légèrement plus forte et à un redressement négatif substantiel sur l'exercice précédent pris en compte en 2013-2014.
- Les recettes tirées de l'**impôt sur le revenu des corporations** sont estimées à 251 millions de dollars; cet impôt constitue l'une des sources de recettes autonomes les plus variables du gouvernement provincial. En 2014-2015, la croissance est associée à l'aboutissement de l'augmentation du taux général d'imposition du revenu des sociétés annoncée dans le budget 2013-2014 ainsi qu'à un redressement négatif sur l'exercice précédent qui a eu des répercussions sur l'exercice 2013-2014. Cet impôt est perçu et géré par le gouvernement fédéral.
- La **taxe de vente harmonisée (TVH)** devrait totaliser environ 1,2 milliard de dollars en 2014-2015; elle est gérée et perçue par le gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial reçoit des fonds selon la formule fédérale de répartition des recettes de TVH. Les recettes sont en hausse en 2014-2015, ce qui reflète la croissance de l'assiette de l'impôt et un redressement négatif substantiel sur l'exercice précédent qui a eu des répercussions négatives sur les recettes de l'exercice 2013-2014.
- Les recettes tirées de l'**impôt foncier provincial** devraient atteindre 481,3 millions de dollars en 2014-2015 et sont fondées sur la valeur des propriétés.
- Les **taxes sur l'essence et les carburants** sont fondées sur le volume des ventes de ces produits qui sont utilisés ou consommés au Nouveau-Brunswick. Selon les prévisions, les recettes devraient atteindre 240 millions de dollars au cours de l'exercice actuel.
- Les recettes tirées de la **taxe sur le tabac** sont basées sur le volume des ventes de l'ensemble des produits du tabac consommés dans la province. Le montant des recettes est estimé à 150,7 millions de dollars en 2014-2015.
- Les recettes issues des **redevances** sur la production et la vente de divers minéraux métalliques et produits forestiers sont estimées à 94,3 millions de dollars en 2014-2015.
- Le **rendement du capital investi** ou le bénéfice net des organismes extérieurs, qui ont des répercussions sur la situation financière du gouvernement provincial (p. ex. Énergie NB, Alcool NB), peuvent être une importante variable capable d'influer sur les recettes d'un exercice à l'autre. Pour l'exercice 2014-2015, les recettes provenant de ces sources sont estimées à 254 millions de dollars, sur base des estimations fournies par ces organismes.

- Les **autres recettes autonomes** comprennent les ventes de biens et services, les loteries et le jeu, ainsi que les amendes et pénalités.

Transferts fédéraux

Les recettes de transferts sont constituées de subventions conditionnelles et inconditionnelles. Les transferts fédéraux totaux sont estimés à 2,9 milliards de dollars en 2014-2015, soit 36,4 % des recettes totales. Ces dernières années, les transferts fédéraux inconditionnels majeurs ont stagné, alors que le financement conditionnel a varié avec l'actuelle réduction progressive des fonds de stimulation économique. En 2014-2015, les recettes des principales subventions inconditionnelles augmenteront pour la première fois depuis plusieurs années.

Les principaux programmes de subventions inconditionnelles comprennent :

- Les paiements au titre du **programme de péréquation** d'un montant de 1,7 milliard de dollars, qui constituent la principale source de recettes du gouvernement provincial. Les droits à péréquation sont déterminés sur base de calculs de la capacité d'accroissement des recettes du gouvernement provincial par rapport à la moyenne nationale à l'aide des dernières données disponibles concernant l'économie, les finances et la population.
- La part du **Transfert canadien en matière de santé** et du **Transfert canadien en matière de programmes sociaux** dans les recettes enregistrées par le gouvernement provincial au cours du présent exercice devrait être équivalente à environ 949,9 millions de dollars. À compter de 2014-2015, les droits de caisse en vertu de ces deux programmes seront calculés en fonction du nombre d'habitants.

Risques et hypothèses clés relatifs aux recettes

Cette partie fournit des renseignements détaillés sur les risques et hypothèses clés qui ont été utilisés pour réaliser les estimations de recettes relatives au budget 2014-2015 et les prévisions pluriannuelles. Les risques financiers spécifiques peuvent être positifs ou négatifs.

Voici quelques-unes des principales hypothèses émises concernant les recettes :

- Selon les prévisions, les transferts fédéraux importants devraient connaître une croissance d'environ 4,0 % annuellement au cours des prochains exercices, sur la base des taux de croissance règlementaires du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et l'hypothèse que les droits à péréquation augmenteront à mesure que les données économiques rendant compte de la faiblesse de l'économie néo-brunswickoise entreront dans la formule.

- Les prévisions indiquent également qu'aucune modification, outre celles déjà annoncées, ne sera apportée aux politiques fédérales en matière de transferts fédéraux.
- Les recettes fiscales reflèteront la légère reprise de l'économie attendue.
- Les estimations relatives à Énergie NB sont représentatives du plan d'affaires de la société.

Parmi les principaux risques liés aux recettes figurent :

- les modifications des conditions économiques ;
- la possibilité de redressements sur les exercices antérieurs associés à diverses sources de recettes perçues ou estimées par le gouvernement fédéral ;
- les recettes fiscales sur les produits de base qui sont vulnérables aux prix mondiaux ;
- les résultats financiers d'entités, telles qu'Énergie NB, intégrés aux recettes du gouvernement provincial ;
- les modifications liées à la comptabilité.

Dépenses

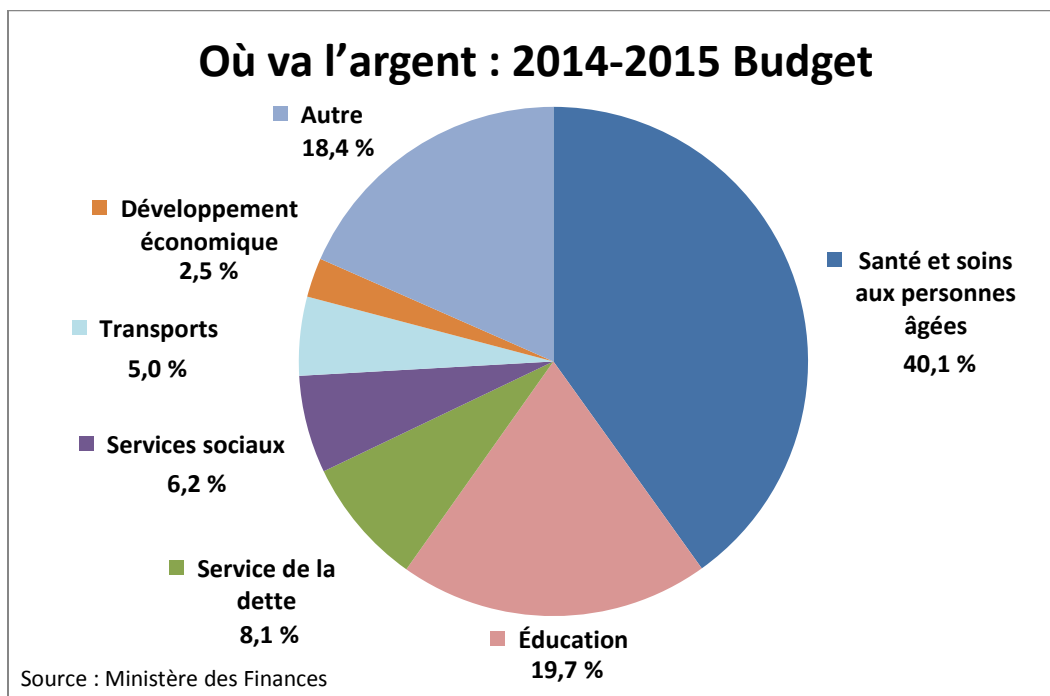
Selon les prévisions budgétaires correspondant à l'exercice 2014-2015, les dépenses totales devraient s'élever à 8,4 milliards de dollars. Les dépenses dans les principaux domaines fonctionnels comprennent ce qui suit :

- Les dépenses liées à la **santé et les soins aux aînés** qui constituent la catégorie la plus importante en matière de dépenses publiques. Cette catégorie représente plus de 40 %, soit 3,4 milliards de dollars, des dépenses totales inscrites au budget 2014-2015. De récentes mesures visant une gestion plus efficace de la santé et des soins aux aînés a permis de réduire la croissance des dépenses dans ces domaines par rapport aux niveaux historiques.
- Les dépenses liées à l'**éducation**, qui concernent à la fois l'enseignement de la maternelle à la 12^e année et l'enseignement postsecondaire, totalisent 1,7 milliard de dollars et représentent près d'un cinquième des dépenses totales.
- Les dépenses liées au **service de la dette** qui devraient s'élever à 685 millions de dollars en 2014-2015. Elles comportent l'intérêt payé au titre de l'emprunt du gouvernement provincial et équivalent à 8,1 % des dépenses totales.
- Les dépenses liées aux **services sociaux** qui comprennent les programmes fournissant une aide aux particuliers, aux familles et aux enfants dans le besoin. Ce domaine représente 6,2 % des dépenses publiques totales.

- Les dépenses liées au **transport**, y compris les dépenses courantes, les dépenses en immobilisations et les charges d'amortissement, s'élèvent à 419 millions de dollars et représentent 5 % des dépenses publiques totales.
- Les dépenses liées au **développement économique**, qui comprennent les activités du ministère du Développement économique d'Investir NB et de la Société de développement régional, représentent 2,5 % des dépenses publiques totales.

Toutes les autres opérations gouvernementales, qui comprennent les pensions et les avantages sociaux des employés, ainsi que les dépenses ministérielles dans des domaines tels que les ressources naturelles, la sécurité publique et la justice, constituent les 18,4 % restants des dépenses publiques.

Le graphique suivant présente les dépenses par domaines fonctionnels clés dans le budget 2014-2015 :



Risques clés relatifs aux dépenses

Cette partie fournit des renseignements détaillés sur les risques clés qui ont été identifiés pour réaliser les estimations des dépenses relatives au budget 2014-2015 et les prévisions pluriannuelles.

Parmi les principaux risques liés aux dépenses figurent :

- les événements inattendus qui pourraient conduire à une augmentation des dépenses publiques, tels que les crues importantes ou d'autres catastrophes naturelles ;
- les hausses importantes de la demande liée aux programmes et services gouvernementaux existants ;
- les augmentations des coûts d'emprunt ;
- les modifications liées à la comptabilité.

Dette nette

La dette nette donne une idée de la mesure dans laquelle le passif excède l'actif financier du gouvernement provincial. La dette nette a augmenté depuis 2007 et devrait avoir atteint 11,7 milliards de dollars en 2013-2014. Le budget 2014-2015 prévoit une augmentation de la dette nette de 530,7 millions de dollars.

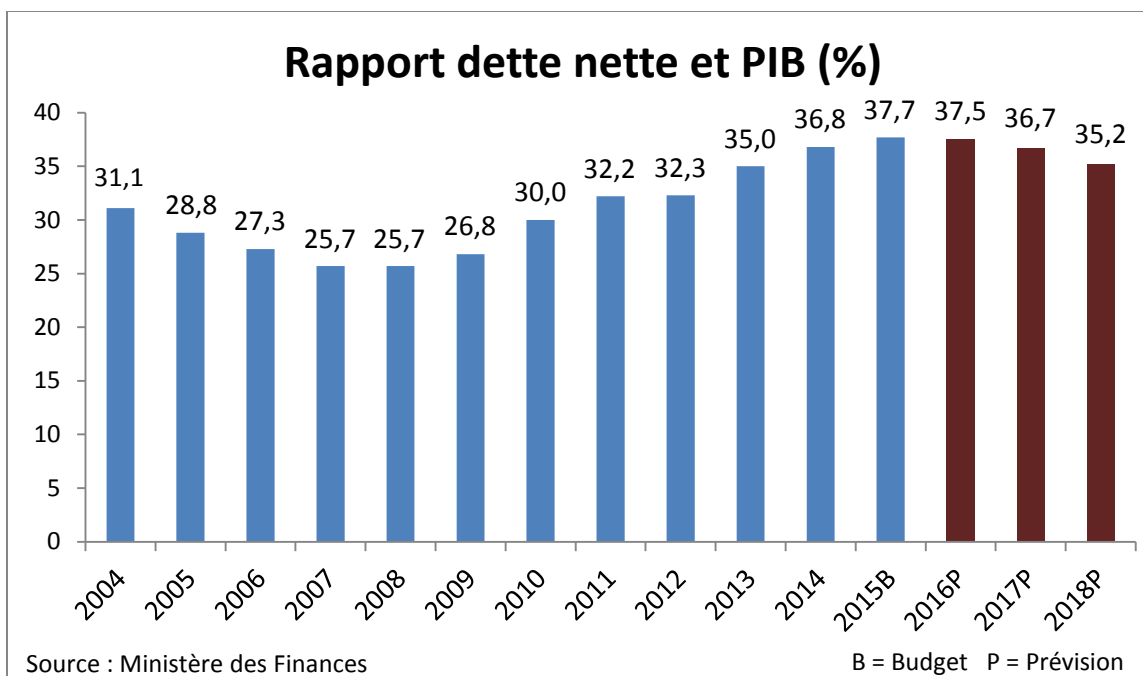
La dette nette du gouvernement provincial a augmenté ces dernières années principalement en raison d'une longue période de faible rendement économique, d'investissements dans des projets d'immobilisations, de mesures relatives aux revenus et de tensions persistantes des coûts des programmes de santé et des programmes sociaux.

Le rapport dette nette et PIB illustre la relation qui existe entre la dette nette et l'économie et est l'un des indicateurs financiers les mieux reconnus par les analystes et les agences de notation. Depuis le début du ralentissement de l'activité économique, le rapport de la dette nette au PIB a considérablement augmenté mais devrait s'engager dans une tendance baissière dans le cadre du plan financier pluriannuel.

Le rapport dette nette et PIB est affecté à la fois par la croissance de la dette nette et celle du PIB.

Les dispositions de la *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* prévoient un rapport cible dette nette et PIB de 35 % est fixé pour le 31 mars 2019. L'actuel plan pluriannuel, qui couvre la période allant jusqu'au 31 mars 2018, entraînerait la baisse du rapport dette nette et PIB à l'intérieur de la fourchette cible.

La réalisation de ce niveau nécessitera l'atteinte des objectifs financiers du plan pluriannuel. Ceci exige une diligence raisonnable de la part du gouvernement pour ce qui est de la mise en place des mesures essentielles au respect du plan.



« Règles empiriques » concernant l'établissement des coûts des engagements électoraux

La *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières* requiert que des renseignements généraux soient intégrés dans le compte rendu économique et financier préélectoral afin d'aider les partis politiques à remplir leurs obligations relatives à l'établissement des coûts des engagements électoraux. Cette partie comprend les lignes directrices de base des « règles empiriques » en matière de revenus et dépenses qui peuvent contribuer à expliquer le processus.

Cette sélection n'est en aucun cas exhaustive et ne peut pas traiter tous les engagements possibles. Les estimations des revenus et dépenses sont des estimations de haut niveau et sont sujettes à modification en fonction des hypothèses émises et de l'économie.

Indicateurs de recettes

Le tableau ci-dessous donne une estimation des recettes fiscales approximatives découlant des modifications des taux d'imposition. Il convient de souligner que, si elles sont utiles, ces estimations ne sont que des lignes directrices et que les répercussions peuvent varier en fonction de la composition et de l'interaction des changements potentiels.

Ces estimations ne tiennent pas compte des retombées économiques et doivent être considérées comme des « règles empiriques » relatives à la valeur des petites

modifications de taux pour chaque impôt donné. Les retombées économiques n'étant pas prises en compte, ces valeurs exagèreront les recettes issues de l'augmentation des taux d'imposition et le coût de la diminution des taux d'imposition. Ce tableau ne peut pas être utilisé pour des modifications plus importantes des taux d'imposition.

Les modifications fiscales plus importantes (p. ex. variations supérieures à un point de pourcentage) auront généralement des répercussions sur les recettes très différentes de celles des estimations fournies dans le tableau en raison de répercussions économiques plus importantes découlant des réactions comportementales.

Les répercussions de modifications fiscales multiples sur les recettes ne seront pas équivalentes à la somme des modifications fiscales individuelles. Par exemple, une variation d'un point de pourcentage des taux d'imposition du revenu des particuliers et de la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sera pas équivalente à la somme des répercussions sur les revenus individuels. Cela est dû à l'interaction entre les impôts et les répercussions cumulées que de telles modifications auraient sur l'économie et les recettes globales.

Afin de récolter une quantité de recettes donnée, l'impôt spécifique ou la combinaison d'impôts choisie influera sur l'économie de diverses façons. Les répercussions à court et à long terme peuvent être très différentes, car les modifications comportementales et les marchés ont plus de temps pour être adaptés à long terme.

Effet estimatif des changements aux taux d'imposition clés

	ANNÉE D'IMPOSITION 2014 *	
	TAUX ACTUELS	VALEUR APPROXIMATIVE ^[1] (en millions de \$)
SOURCE DE RECETTES : Toutes les valeurs correspondent à une variation d'un point de pourcentage, à l'exception de : La variation de la taxe sur le tabac qui s'élève à un cent par cigarette/perche/gramme. La variation de la taxe sur l'essence et la taxe sur le diesel qui s'élèvent à un cent par litre.		
IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS		
1 ^{re} tranche (jusqu'à 39 305 \$)	9,68 %	64,0
2 ^e tranche (de 39 305 \$ à 78 609 \$)	14,82 %	38,9
3 ^e tranche (de 78 609 \$ à 127 802 \$)	16,52 %	10,5
4 ^e tranche (au-dessus de 127 802 \$)	17,84 %	6,2
Total (un point de pourcentage sur toutes les tranches)		119,6
TAUX GÉNÉRAL D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS	12 %	17,0
IMPÔT DES SOCIÉTÉS APPLICABLE À LA PETITE ENTREPRISE [2]	4,5 %	9,0
TAXE SUR LE CAPITAL DES CORPORATIONS FINANCIÈRES	4 %	7,0
IMPÔT SUR LES PRIMES D'ASSURANCE 3 % pour les dommages; 2 % pour les primes d'assurance-vie	3 % / 2 %	19,0
TAXE DE VENTE HARMONISÉE [3]	8 %	140,0
TAXE SUR LE TABAC (¢ par cigarette/perche/gramme)	19 ¢	8,0
TAXE SUR L'ESSENCE (¢ par litre)	13,6 ¢	10,0
TAXE SUR LE DIESEL (¢ par litre)	19,2 ¢	5,0

Remarques :

*Les estimations ci-dessus sont fondées sur les renseignements disponibles au 1^{er} mai 2014 et sont susceptibles de faire l'objet de révisions ultérieures.

[1] Les répercussions estimatives des recettes ne tiennent pas compte des répercussions économiques résultantes.

[2] Le taux de l'impôt des sociétés applicable à la petite entreprise s'applique aux premiers 500 000 \$ du revenu provenant d'une entreprise exploitée activement comptant parmi les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC).

[3] Partie provinciale de la TVH.

Indicateurs de dépenses

Le tableau ci-dessous donne une estimation approximative des répercussions sur les dépenses découlant des modifications spécifiques apportées aux programmes ou aux dépenses d'établissement. Il convient de souligner que ces estimations ne sont que des lignes directrices et que les répercussions peuvent varier en fonction de la conception, de la composition et de la mise en œuvre des changements potentiels.

Indicateurs de dépenses	Coût estimatif
Installation d'un kilomètre de clôtures pour la faune	De 80 000 \$ à 100 000 \$
Débroussaillage sur un kilomètre le long des routes	De 2 000 \$ à 3 500 \$
Construction routière par kilomètre (à l'exception des structures; les coûts peuvent augmenter en fonction de la conception, des exigences en matière de superficie et des conditions du terrain, etc.)	
Autoroutes de dégagements (numéro 1 à 99) 4 voies avec échangeurs	De 2,9 millions \$ à 4,2 millions \$
Routes collectrices (numéro 100 à 199) 2 voies	De 600 000 \$ à 1,2 millions \$
Routes locales (numéro 200 à 299)	De 500 000 \$ à 1,0 millions \$
Pavage (restauration d'une route existante) par kilomètre	De 250 000 \$ à 400 000 \$
1 % d'augmentation du financement communautaire et de la subvention de péréquation	660 000 \$ par an
Coût de la réduction d'1,0 du rapport élève/enseignant	51 millions de \$ par an
Coût d'exploitation des installations/des écoles (chauffage, déneigement, etc.)	335 000 \$ par an
Interventions au niveau préscolaire pour autisme – coût par enfant	27 500 \$ par an
Augmentation de 1 % des subventions d'exploitation en faveur des universités	2,2 millions de \$ par an
Augmentation de 1 % des subventions d'exploitation en faveur des NBCC et CCNB	950 000 \$ par an
Augmentation de 1 % des taux d'assistance sociale	2 millions de \$ par an
Augmentation des salaires des travailleurs des foyers de soins personnels de 1,00 \$ par heure	6,3 millions de \$ par an
Coûts moyens de construction des écoles publiques (sans tenir compte du coût des terrains)	
Installation maternelle à 5 ^e année	10 à 15 millions de \$
Installation maternelle à 8 ^e année	15 à 22 millions de \$
Installation école secondaire	30 millions de \$ et plus
Coûts moyens de construction des établissements de santé (sans tenir compte du coût des terrains)	
Centre de santé (petit, rural)	2 millions de \$
Centre de santé (grand, urbain)	5 millions de \$
Hôpital (45 lits pour patients)	100 millions de \$
Hôpital (302 lits pour patients)	500 millions de \$ et plus
Coûts moyens de construction des foyers de soins (sans tenir compte du coût des terrains)	
Installation de 30 lits	9 millions de \$
Installation de 60 lits	15 millions de \$

Conclusion

La *Loi sur la transparence et la comptabilisation financières* assure transparence, responsabilisation et gestion responsable accrues pour les finances de la province. Elle a également été conçue pour intensifier la rigueur des partis politiques envers l'établissement des coûts des engagements électoraux.

La Loi prévoit des dispositions visant à accroître la responsabilisation et la transparence notamment le dépôt de plans financiers pluriannuels avec le budget annuel, l'établissement d'échéances fixes pour la production de rapports financiers et les dispositions de gestion financière en cours d'année.

Elle comprend également des dispositions de retour à l'équilibre telles que celle prescrivant la réduction du déficit d'au moins 125 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ou la réalisation d'un excédent. Si la province est en situation excédentaire, elle doit maintenir une situation excédentaire durant l'exercice suivant. Les ministres du Conseil exécutif devront rendre compte d'un pareil rendement. Le plan financier pluriannuel compris dans le budget de 2014-2015 et dans ce rapport satisfait à cette disposition.

Durant les années électorales, la Loi renforce également la responsabilisation et la transparence en fixant des échéances pour la publication des Comptes publics au sujet desquels la vérificatrice générale s'est prononcée et la publication de perspectives préélectorales pluriannuelles, économiques et financières avant la date fixe d'une élection. De cette manière l'information financière relative à la situation financière de la province arrive en temps opportun aux électeurs qui peuvent mieux réaliser les enjeux financiers à la veille des élections.

La Loi établit également des règles à l'intention des partis politiques visant à renforcer la minutie et la transparence de leurs promesses électorales en exigeant l'établissement des coûts des engagements électoraux et en permettant aux gens du Nouveau-Brunswick d'en évaluer les répercussions sur la situation financière de la province par eux-mêmes.

Les *Perspectives économiques et financières préélectorales* présentent aux gens du Nouveau-Brunswick les détails des projections économiques et financières comprises dans le budget de 2014-2015 et dans le plan financier pluriannuel. Elles comportent également l'analyse des risques ainsi que des hypothèses relatives à la situation économique et financière et des détails supplémentaires relatifs aux indicateurs clés. Elles fournissent aussi des « règles empiriques » à l'appui de l'établissement des coûts des engagements électoraux.

En bref, ce rapport devrait apporter aux gens du Nouveau-Brunswick une meilleure connaissance de la situation économique et financière de la province à la veille des élections de cet automne, tout en fournissant une base de référence et des « règles empiriques » pour aider les partis politiques tout au long du processus.